AU JOUR LE JOUR

Un hommage à M. Alfred Mézières

Les membres de l'Association des journalistes parisiens, dont M. Alfred Mézières est président depuis vingt années, viennent de recevoir la circulaire que voici :

Mon cher confrère,

Il y aura vingt ans, à la fin de ce mois, que notre éminent président, M. Alfred Mézières, dirige, avec l'autorité et le dévouement que vous connaissez, l'Association des journalistes parisiens.

Votre comité a pensé, et vous estimerez certainement avec lui, qu'il importe de commémorer cette date par une manifestation confraternelle de nature à affirmer notre affectueuse reconnaissance.

Nous nous sommes arrêtés à l'idée d'offrir à M. Mézières son buste en marbre, dont nous conflerons l'exécution à un artiste renommé. Notre intention est également d'en placer un moulage dans la salle des séances du comité.

Tous ceux qui connaissent et qui aiment notre vénéré président s'uniront à nous. Ils nous donneront le moyen de réaliser notre projet en adressant, sous huitaine, à M. André Pautard, notre agent comptable, le montant de leur souscription, souscription facultative dont le montant est laissé à l'appréciation de chacun.

Nous avons hâte de réunir le plus rapidement possible les fonds nécessaires à cette manifestation. Nous vous serons donc reconnaissants de vouloir bien faire parvenir votre envoi dans le plus bref délai.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'expression de nos dévoués sentiments.

Pour le comité : les vice-présidents,
GASTON JOLLIVET,
EUGÈNE PITOU.

Le dîner des anciens correspondants de guerre

Il vient de se fonder à Paris un « dîner des anciens correspondants de guerre », auquel seront exclusivement invités tous ceux qui, représentant un journal ou une agence, accompagnèrent des armées en campagne et rendirent compte de leurs opérations. Le premier de ces dîners aura lieu très prochainement, au café de la Paix, sous la présidence de M. Jules Claretie. La date exacte en sera fixée d'ici peu. Ont déjà donné leur adhésion :

MM. Jules Claretie (campagne d'Italie, guerre franco-allemande).
Edouard Lockroy (expédition de Sicile, guerre franco-allemande).
Jeziersky (guerre franco-allemande).
Camille Barrère (guerre russo-turque).
Pognon, Léon Hugonnet (guerre russo-turque).
Paul Bourde (expéditions du Tonkin et de Tunisie).
Paul Ginisty (expédition de Tunisie).
Georges Fillion (expédition du Tonkin, insurrection de Roumélie, guerre serbo-bulgare).
Gaston Lemay (guerre russo-turque, Tunisie).
Renouard (Tunisie).
Villetard de Laguérie (Boxers, guerre sino-japonaise et guerre russo-japonaise).
Ganesco (guerre sino-japonaise).
Pierre Mille, Quillard (guerre gréco-turque).
Gaston Donnet, Gandolphe (insurrection des Boxers).
Réginald Kann (guerres sud-africaine et russo-japonaise).
Pierre Giffard, Georges de la Salle, Jean Rodes, Raymond Recouly (guerre russo-japonaise).

Les anciens correspondants de guerre ont fait, comme on le voit, leur chemin dans des carrières très variées : la littérature, la politique, la diplomatie, l'administration. On trouve parmi eux un académicien, un ancien ministre, un ambassadeur, deux directeurs de théâtres subventionnés, de hauts fonctionnaires de l'administration coloniale ou financière, des consuls. C'est justement cette diversité qui fera le charme de leurs réunions périodiques, auxquelles d'ailleurs ils se proposent de convier de temps à autre les plus marquants parmi les correspondants de guerre étrangers.

FAITS DIVERS

Bureau central météorologique

Lundi 13 novembre. — Le temps reste très mauvais sur l'ouest de l'Europe; une nouvelle dépression s'est avancée sur nos régions ; son centre se trouve ce matin près de Cherbourg (730 mm.) où la baisse barométrique a atteint 21 mm. en vingt-quatre heures.

Une violente tempête d'ouest sévit sur nos côtes depuis Brest jusqu'à Biarritz; la mer est furieuse en Bretagne, très grosse en Gascogne.

Des pluies sont tombées dans tout l'ouest de l'Europe; en France, on a recueilli 30 mm. d'eau à Cherbourg, 18 à Brest, 13 à Mantes, 12 à Toulouse, 9 à Paris.

On signale un orage à Biarritz.

Le temps est doux dans toutes nos régions; le thermomètre marquait ce matin —7° à Bodœ, +6° à Lyon, 8° à Paris, Clermont, 9° à Toulouse, 18° à Alger.

On notait : — 1° au puy de Dôme, — 8° au mont Mounier, — 9° au pic du Midi.

En France, un régime de vents forts du sud-ouest avec pluies et temps doux est encore probable.

A Paris, hier, température moyenne 9°4.

A la tour Eiffel, maximum 11°3 le 12 novembre, à 1 h. 30 du soir; minimum 7°1 le 13 novembre, à 6 h. 30 du matin.

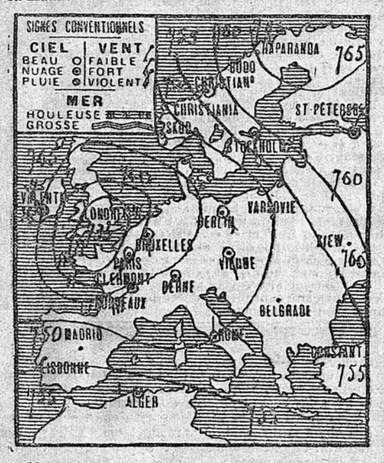

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

La pluie a repris hier soir à 8 h.; elle a continué une grande partie de la nuit; des averses sont encore observées ce matin de 7 h. 30 à 9 h. 5 et de 11 h. 30 à midi.

Les hauteurs d'eau recueillies sont généralement comprises entre 8 et 12 mm.

Les vents sont revenus du sud dans l'après-midi d'hier, en même temps que la pression barométrique recommençait à baisser rapidement; elle passe ce matin à 10 h. 5 par un minimum de 734 mm. 7 et demeure depuis à peu près stationnaire.

La température varie peu; la moyenne d'hier 9°4, surpasse la normale de 1°9.

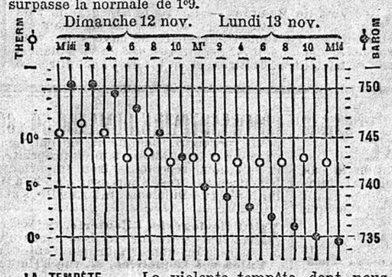

LA TEMPÊTE. — La violente tempête dont nous avons donné les caractéristiques météorologiques a sévi, avec une grande violence, la nuit dernière sur Paris et la banlieue. La perturbation a, d'ailleurs, été générale sur toute la France et s'est fait fortement sentir sur les côtes.

A Brest, un bateau de pêche a chaviré : l'équipage a pu être sauvé.

A Saint-Malo, Dinard et Saint-Servan, l'ouragan était des plus violents ; il avait notamment à Saint-Malo une allure cyclonique.

A la Rochelle on signale une succession de forts grains du sud-ouest pendant toute la nuit.

Le territoire n'est pas moins maltraité.

Au Creusot, la tempête de vent s'est combinée avec un orage violent accompagné de coups de tonnerre. La pluie était littéralement torrentielle.

A Guéret, les arbres ont été arrachés et de nombreuses toitures enlevées.

A Agen, on craint une forte crue de la Garonne, car ses affluents sont très chargés.

A Chambéry, la pluie a été intense et la neige abondante sur la montagne ; des cabanes ont été abattues ou disloquées par le vent.

L'HYGIÈNE DES ATELIERS. — Dans sa séance de clôture qui a eu lieu hier après-midi au Conservatoire des arts et métiers, le congrès de l'hygiène des travailleurs a décidé la création d'une « Association ouvrière de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs et des ateliers » qui s'occupera d'assurer l'application des lois ouvrières et s'efforcera d'appeler l'attention des pouvoirs publics, des travailleurs et des syndicats sur toutes les questions d'hygiène, de sécurité et d'assurance contre les accidents. Le conseil d'administration de l'association qui, remplacera désormais dans l'organisation des congrès annuels la commission permanente, est composé de dix représentants des organisations ouvrières syndicales ou corporatives et de cinq personnalités désignées par leur compétence scientifique.

Avant de prononcer la clôture du congrès, le président, M. Briat, membre du conseil supérieur du travail, a remercié les délégués de leur zèle et félicité les inspecteurs et inspectrices du travail de leur collaboration. Il a terminé en faisant appel à la solidarité des travailleurs pour la réalisation des œuvres d'assainissement, de protection et d'hygiène réclamées par le congrès.

Dans la séance tenue le matin, les congressistes avaient écouté avec beaucoup d'intérêt une communication de M. Albert Lévy, directeur de l'observatoire de Montsouris, sur « la valeur respirable de l'air dans les ateliers ». Les recherches entreprises par ce savant avec la collaboration de M. Pécoul lui ayant montré qu'une des causes les plus graves de l'insalubrité d'un local était la présence, même à l'état de traces, du gaz oxyde de carbone, il a imaginé un appareil qui permet de se rendre compte immédiatement, à toute heure, de la présence d'oxyde de carbone. Après avoir montré cet appareil aux congressistes, le conférencier a fait fonctionner sous leurs yeux un second appareil fort simple qui permet de mesurer la valeur de l'air respirable contenu dans une salle. Grâce à cet appareil, les inspecteurs du travail peuvent eux-mêmes s'assurer de la bonne ventilation d'un atelier.

La communication de M. Albert Lévy a été très applaudie.

ACCIDENT DE CHEVAL DU GÉNÉRAL PERCIN. — Le général Percin a été victime, hier matin, d'un accident de cheval qui n'a pas eu de suites graves. Il faisait sa promenade quotidienne au bois de Boulogne, tout voisin de sa demeure, rue de la Faisanderie, lorsque son cheval glissa sur les jambes de derrière, tomba lourdement, entraînant dans sa chute le cavalier qui eut une jambe prise sous le corps de la bête.

Le général réussit à se dégager et put rentrer à son domicile. Il n'avait reçu que des contusions et ne s'était fait qu'une simple foulure. Ce matin, son état est des plus satisfaisants.

LES CREANCIERS DE THÉRÈSE HUMBERT. — Dans un article relatif à *Thérèse Humbert*, un de nos confrères du *Matin* indiquait que son frère, M. Romain Daurignac, aurait reconstitué, pour le rachat de sa sœur, l'œuvre de la Merci et enrôlé sous sa bannière « tous les laissés pour compte de l'avenue de la Grande-Armée ». M. Romain Daurignac serait donc à la veille d'accomplir le tour de force de « liguer tous les créanciers pour la restitution de leur débitrice » :

Si tous, ajoutait notre confrère, n'ont pas encore signé la pétition de délivrance, tous la signeront. C'est affaire de temps et de respect humain; le plus considérable d'entre eux, M. Roulina, également illustre pour avoir jadis prêté 15 millions et pour en avoir réclamé 25, lui a donné le patronage de sa bourse et de son nom. Au taux de 3 0/0, le dividende qu'achève ces jours-ci de distribuer le liquidateur lui laissera 450,000 francs sur la merveilleuse fortune qu'il avait puisée dans les diamants du Cap et qu'il mit tout entière sur les épaules cascadeuses de l'héritière des Crawford. Ces 450,000 francs, qui réjouissent déjà l'escarcelle de Romain, n'attendent plus que l'arrivée de Thérèse pour accomplir le miracle ultra-évangélique de la multiplication des poires.

Un de nos collaborateurs s'est rendu ce matin chez M. Roulina et lui a demandé s'il était vrai qu'il fût animé des sentiments qu'on lui prêtait.

« Mais en aucune façon, lui a répondu M. Roulina. Il n'y a absolument rien de fondé dans cette appréciation qui est de fantaisie pure. Démentez donc sans crainte, aussi nettement et aussi complètement que possible. Il est parfaitement exact qu'au taux de 3 0/0, le dividende que le liquidateur va bientôt distribuer ces jours-ci, me laissera 450,090 francs. Je tiens à vous dire, au surplus, que non seulement Romain ne m'a jamais demandé de signer la pétition de délivrance, mais s'il s'avisait de le faire, je lui répondrais par un refus formel. Je me moque de Thérèse Humbert ; elle peut bien aller où elle voudra ! »

ARRESTATION D'UN CAISSIER INFIDÈLE. — M. Hamard, chef de la Sûreté, a été avisé hier, par une dépêche de Buenos-Aires, de l'arrestation dans cette ville d'un nommé Deloffre, âgé de trente-neuf ans, ancien caissier de MM. Braillard et Cie, commissionnaires, rue de la Chaussée-d'Antin.

Deloffre, qui avait pris la fuite après avoir détourné plus de 20,000 francs, a été arrêté à la demande du gouvernement français.

Cet individu habitait à Asnières, 3, rue Henri-Say, dans un immeuble connu sous le nom de « Maison de Mac-Mahon », parce que le maréchal y logea pendant le second siège de Paris, en 1871.

Habitué des champs de courses, Deloffre gaspillait au jeu l'argent qu'il volait.

Il va être extradé. Dès son arrivée au Dépôt, il sera mis à la disposition de M. Worms, juge d'instruction.

EN BATEAU DE PLAISANCE. — Dans la soirée d'hier, vers six heures, M. et Mme Malassier, demeurant, 11, avenue de Villeneuve-Saint-Georges, à Choisy-le-Roi, montaient dans un canot pour faire sur la Seine une petite promenade d'agrément. Tout à coup, près de l'écluse de Port-à-l'Anglais, ils voient venir un convoi de la Compagnie générale. M. Malassier rame avec vigueur, mais il ne peut éviter un choc; heurté violemment par le convoi, le bateau de plaisance chavire et voilà M. et Mme Malassier dans la Seine. Témoins de l'accident, des bateliers se portent au secours des naufragés. Ils sont assez heureux pour retirer de l'eau sain et sauf M. Malassier; mais pour sa malheureuse femme, ils n'arrivèrent pas à la saisir. Disparue sous les flots, cette dame a péri. Son cadavre a été repêché dans la soirée. Il résulte de l'enquête du commissaire de police que cet accident est dû à une imprudence de M. Malassier.

MARIN CENTENAIRE. — La commune de Plassac (Gironde), célébrait hier le centenaire du capitaine Pierre Loirat, né dans cette commune en 1805.

M. Loirat embarqua mousse à douze ans, puis il prit du service à bord de l'*Amable*, de Bordeaux, en 1822. Ce navire fut capturé par les corsaires espagnols ; les hommes de l'équipage furent emmenés et retenus prisonniers en Espagne pendant trois mois. Un navire fut chargé ensuite de les rapatrier à Plymouth. Mais pendant la traversée les Français se rendirent maîtres du bâtiment, firent les Espagnols prisonniers à leur tour et rentrèrent à Lorient.

En 1827, M. Loirat fut porté à l'ordre du jour pour sa bravoure devant l'ennemi comme chef de pièce à la bataille de Navarin.

Congédié à Brest en 1829, il navigua de nouveau au commerce jusqu'en 1833, époque à laquelle il fut de nouveau appelé sous les drapeaux. Embarqué à bord d'une frégate sur laquelle se trouvait comme aspirant volontaire le prince de Joinville, dont M. Loirat était brigadier d'honneur, ce dernier, pendant trois ans, fit campagne et revint enfin à Toulon, où il fut définitivement congédié en 1836.

Reçu capitaine au long cours l'année suivante, M. Pierre Loirat voyagea dans toutes les parties du monde. Un jour, il tomba au fond de la cale de son navire, se cassa trois côtes, se démolit une épaule, se démit une cheville.

Obligé d'abandonner son commandement, il rentra en France, à l'âge de soixante ans, après avoir été, selon son expression, « raccommodé ». Il fit trois naufrages à bord de la *Divinité*; il aborda en pleine nuit un navire anglais, le coula et sauva son équipage.

Depuis quarante ans, le capitaine Loirat n'a cessé d'abiter sa commune natale, où il s'est marié entre deux campagnes. De son mariage sont nées deux filles. Loirat, malgré le poids de ses cent ans, est un beau vieillard, gai, marchant comme un jeune homme de trente ans. Il mange et boit sobrement. La vue semble s'affaiblir, et c'est là le seul souci de ce « jeune vieillard ».

INFORMATIONS DIVERSES

— Demain mardi, à 8 heures 1/2 du soir, à la Coopération des Idées (université populaire, 157, faubourg Saint-Antoine), conférence de M. Salomon Reinach sur « l'Origine des religions ».

— Nous avons reçu de Mlles Heim 20 fr. pour notre *Caisse de charité*.

Clôture du 2e Salon du mobilier. — Hier dimanche, ainsi que nous l'avions annoncé, il a été procédé, à l'issue du dernier concert du 2e Salon triennal du mobilier, au tirage public de la tombola. Le lot principal, c'est-à-dire une chambre à coucher à choisir parmi les trente-deux chambres du concours de mobilier, gagné par le numéro 18,562, a été réclamé immédiatement par M. Barcult.

A six heures a eu lieu la clôture du Salon.

— Le mariage de M. Maxime Mauranges, juge au tribunal de Senlis, avec Mlle Marie Brugère, fille du généralissime, vice-président du conseil supérieur de la guerre, sera célébré le jeudi 23 novembre, en la chapelle Saint-Louis des Invalides. Le mariage civil aura lieu à la mairie du 7e arrondissement. La bénédiction nuptiale sera donnée aux jeunes époux par M. Touchet, évêque d'Orléans.

COMPAGNIES AMÉRICAINES

D'ASSURANCES SUR LA VIE

Depuis quelque temps plusieurs de nos confrères de Paris et de la province publient des extraits de journaux américains ou des « communiqués » d'agences d'information relatifs aux travaux d'une commission parlementaire instituée récemment dans l'Etat de New-York par les Chambres de cet Etat.

Cette commission avait été nommée à la suite de certains incidents, d'ordre intérieur du reste, qui s'étaient produits dans l'une des grandes compagnies américaines d'assurance sur la vie, et elle avait reçu mandat d'étudier, à cette occasion, le fonctionnement des autres compagnies d'assurances afin de proposer, s'il y avait lieu, les améliorations qu'elle jugerait utiles. Nul n'ignore qu'aux Etats-Unis les opérations d'assurances sur la vie ont pris une extension rapide et considérable ; les capitaux engagés dans ces opérations sont tellement importants qu'ils représentent, on peut le dire, une grande part de la fortune nationale, et depuis 1859, le législateur a très sagement soumis à un contrôle officiel les compagnies qui en avaient assumé la gestion. Dans ces conditions, la nouvelle marque de sollicitude que les pouvoirs publics donnaient aux assurés en instituant la commission dont il est question plus haut, n'était pas pour surprendre : elle n'apparaissait que comme une manifestation nouvelle et très normale d'un contrôle existant depuis longtemps ou plutôt comme une extension de ce contrôle.

Aussi avait-on noté avec un véritable étonnement le caractère passionné des commentaires auxquels cette enquête avait donné lieu. Dans l'ardeur de la polémique, un journal de New-York était même allé jusqu'à faire paraître un article sensationnel à propos du mariage de la fille d'un président d'une des grandes compagnies examinées.

Au cours de l'enquête, certaines compagnies avaient reconnu très franchement qu'elles s'étaient opposées de toutes leurs forces au succès de M. Bryan, candidat du parti démocrate, à la présidence des Etats-Unis, parce que ce parti inscrivait dans son programme la « frappe libre de l'argent », et que, à leur estime, le succès d'une telle revendication était de nature à menacer sérieusement les intérêts de leurs assurés, en raison de la perturbation monétaire qu'il n'aurait pas manqué de produire. De telle sorte que cette enquête parlementaire, qui ne portait et ne devait porter que sur des questions de méthodes techniques et d'administration financière, se trouva bientôt travestie par un parti qui ne chercha plus qu'à s'en servir contre ses adversaires dans la lutte électorale qui, actuellement, bat son plein dans l'Etat de New-York.

Ces tendances n'avaient échappé à personne, mais il avait paru sage de réserver tout jugement jusqu'à plus ample information, jusqu'à la publication de documents décisifs.

Aujourd'hui, les travaux de la commission parlementaire touchent à leur fin ; et les comptes rendus sténographiques des séances permettent de dégager la vérité et d'édifier les nombreux lecteurs français, tout au moins pour la *Mutual Life*, la principale de ces compagnies.

Toutes les preuves et toutes les justifications, en ce qui la concerne, ont été produites ; sa solidité et la correction de ses opérations ont été nettement établies, à tel point que M. Hughes, conseil de la commission, a pu dire :

« Je n'ai pas l'intention d'insinuer que les affaires » de la *Mutual Life* n'ont pas été conduites d'une » façon très profitable et que son actif ne s'est pas » accru dans de fortes proportions. Cela est parfaite» ment exact et je serai heureux de le voir consigner » dans le rapport. »

M. le sénateur Armstrong lui-même, président de la Commission d'enquête, déclarait récemment qu'il jugeait fort regrettable la précipitation avec laquelle certains gouverneurs d'Etats (« démocrates ») avaient « anticipé » sur les résultats de l'enquête.

Nous avons été nommés, disait-il en substance, pour rechercher quelles améliorations pourraient être apportées au régime de l'assurance sur la vie, et nous nous proposons non pas de « ruiner », mais de « consolider » le crédit de « compagnies dont la » solvabilité n'est pas douteuse et qui sont parfaite» ment capables de remplir tous leurs engagements » présents et futurs ».

Les compagnies mutuelles américaines comptent de nombreux assurés en France. Il était donc utile, dans l'intérêt particulièrement respectable de ces derniers, de remettre les choses au point et de mettre ces assurés en garde contre des erreurs qu'explique, sans les justifier, un conflit de partis politiques étrangers.

Il n'y a pas à faire l'apologie d'aucun système d'assurance ni à marquer de préférence pour aucune compagnie ; c'est au public qu'il appartient de comparer les avantages qui lui sont garantis et de se former une opinion d'après les résultats obtenus. Mais si elle n'a pas à intervenir dans des compétitions particulières, il semble qu'il est du devoir de la presse de replacer les faits sous leur véritable jour, afin de permettre à tous les Français prévoyants de régler leur conduite en parfaite connaissance de cause et d'agir au mieux de leurs propres et de leurs seuls intérêts.

TRIBUNAUX

Un mot de trimardeur. — De notre correspondant de Ribérac :

A la dernière audience du tribunal correctionnel de Ribérac a comparu un vagabond, qui n'a pas dépassé la trentaine, et dont le casier judiciaire est déjà riche de vingt-deux condamnations.

Le Trionnaire (tel est le nom du personnage) n'en est ni fier ni humilié. Il répond avec aisance au président qui lui demande :

— Quelle est votre profession ?

— Je suis sans profession.

— Comment, sans profession ! Un gaillard bâti comme vous ! Ne comprenez-vous pas que vous pourriez et devriez travailler ?

— Ça non, mon président. Travailler, c'est-à-dire être exploité ? Je préfère exploiter les autres.

— Mais vous voilà, à trente ans, pourvu de vingt-deux condamnations ! Que sera-ce à cinquante ans ?

— Ma foi, je détiendrai peut-être le record !

Sans se laisser désarmer par cette facétieuse boutade, le tribunal a condamné Le Trionnaire à un mois de prison.

LIBRAIRIE

L'INUTILE OFFRANDE
Roman
Par Gaston COTELLE
Un volume in-18. Prix : 3 fr. 50
ERNEST FLAMMARION, éditeur, 26, rue Racine.

Montrer la douloureuse fatalité du destin, la faiblesse de l'âme humaine livrée à ses seules forces, la détresse intime de nos cœurs, et c'est étonnant mélange d'adorable fraîcheur et de bonté, d'égoïsme et de lâcheté que nous cachons tous au fond de nous-mêmes, jusque dans nos amours; c'est ce qu'a fait Gaston COTELLE dans son beau livre : *l'Inutile offrande*.

AVIS ET COMMUNICATIONS

LA VULGARISATION DU LUXE

Ce n'est vraiment pas la peine de se priver d'être toujours bien mis, puisque le tailleur parisien Crémieux nous offre dans ses deux maisons, 9, boulevard des Italiens et 97, rue Richelieu, deux admirables occasions de luxe à bon marché, ses complets et pardessus sur mesure à 55 francs. Il faudrait n'avoir aucun goût pour résister à ses étalages.

PETITES SCÈNES DE LA RUE

Un charbonnier, courbé sous le poids des bûches et fagots entassés sur son crochet, s'arrête pour souffler devant la porte d'un marchand de vins qui l'interpelle :

— « Eh bien ! père Bougnat, voilà au moins cent sous de calorique.

— « C'est du bois de bouleau, répond le charbonnier, excellent pour chauffer les cheminées. Moi, mon calorique, je le prends à l'intérieur. Verse moi donc un petit « Dubonnet » ; ça me réchauffera plus sûrement qu'un cent de bois — et c'est moins cher ! »

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. Léon Danon, décédé à Marseille, à l'âge de 32 ans ; de la part des familles S. Danon, de Marseille, et J. Danon, du Havre.

Les obsèques de M. Raymond Spier, décédé à l'âge de huit ans chez ses parents, 115, rue de Courcelles, auront lieu demain mardi, à dix heures. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. De la part des familles Spier, Galant et Rottembourg.

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à Bruxelles, après une longue et douloureuse maladie, de Mme A.-J. Wauters, femme de notre très distingué confrère M. A.-J. Wauters, directeur du Mouvement géographique et conservateur du musée des beaux-arts de Bruxelles.

THÉATRES

Les Oberlé

Un jour, M. Edmond Haraucourt rencontrant M. Coquelin aîné, lui dit : « Avez-vous lu le roman de M. René Bazin, les *Oberlé* ? » — Non : j'ai si peu le temps de lire. — Eh bien ! lisez-le. Il est fort beau, et, si je ne me trompe, il donnerait au théâtre une belle pièce ». Quelque temps après, M. Coquelin disait, de son côté, à son ami : « J'ai lu les *Oberlé*. Vous avez raison. Il y a dans ce beau roman une belle pièce. Je la sens ». Et M. Coquelin d'ajouter : « Puisque vous en avez eu l'idée, mon cher Haraucourt, il faut l'écrire ». M. Haraucourt hésita un peu ; d'autres travaux le réclamaient. Après quelques mois de réflexion, il se décida et il composa, d'après le roman de M. Bazin, la pièce qui sera représentée à la fin de la semaine, sur le théâtre de la Gaîté.

« Ce que j'ai d'abord demandé à M. Bazin, me disait M. Haraucourt, c'est carte blanche. Il n'a fait aucune objection et il m'a laissé complètement libre. Je n'ai pas voulu me contenter de découper en tranches le roman. J'ai tenu à apporter au romancier, délicat et nuancé, la collaboration personnelle et effective de l'auteur dramatique, qui connaît par expérience les exigences du théâtre.

» Vous connaissez le roman, sans nul doute. Vous savez qu'il se déroule en Alsace, de nos jours. Il met aux prises le conquérant et le conquis, le maître et l'annexé, et, parmi les annexés, ceux qui ne se sont jamais soumis, ceux qui se sont résignés, ceux enfin, qui se sont tout à fait « ralliés ». Il n'y a aucune déclamation dans le livre. Je n'en ai mis aucune dans la pièce.

» Même, j'ai essayé de composer un ouvrage, si je puis ainsi parler, d'équité. Comprenez bien. Chacun expose ses vues et ses préférences en toute liberté. Le Français parle comme doit parler un Français ; l'Allemand comme un Allemand ; l'Alsacien comme un Alsacien. Ils parlent énergiquement, comme j'aimé que l'on parle ; mais sans inutiles provocations, sans formules blessantes.

» Dans cette lutte d'hérédités et de sentiments opposés, deux couples de fiancés se trouvent engagés. Ils en sont les victimes, tragiquement, fatalement.

« De telle sorte que la pièce se passe en Alsace, parce qu'il en est ainsi dans le roman, et que les *Oberlé* sont enfants de l'Alsace. Mais si l'on veut bien y prendre garde, on verra que la même tragédie pourrait se développer en Pologne, en Finlande, en Danemark, partout ou il y a eu annexion violente et conquête, partout où la race conquérante et la race conquise se trouvent en présence. »

Et, après avoir ainsi causé avec M. Edmond Haraucourt, grand, larges d'épaules, au verbe sonore, je m'adresse aussi à M. René Bazin, discret et doux.

« Oui, en effet, me dit-il, j'ai laissé à M. Edmond Haraucourt toute liberté. Il a pu « repenser », pour ainsi dire, l'histoire des Oberlé. En toute sincérité, j'admire l'art consommé avec lequel il a mené, conduit, gradué l'action du drame que mon roman lui a inspiré. Sans doute, ce n'est pas sans une certaine émotion — une émotion paternelle — que j'entends résonner à mon oreille certains passages de mon roman. Mais je ne m'intéresse pas moins à la pièce, à la pièce originale qu'a composée M. Edmond Haraucourt.

» C'est la première fois qu'intéressé moi-même dans la partie qui va se jouer, je monte « sur le plateau ». Vous voyez que je parle déjà comme un vieil auteur dramatique. Ce qui m'a le plus frappé, au cours des répétitions auxquelles je viens d'assister, c'est l'extraordinaire lucidité avec laquelle M. Coquelin aîné et son ami Frédéric Febvre, qui, vous le savez, « met en scène » les pièces de la Gaîté, saisissent, traduisent eux-mêmes et font comprendre à d'autres interprètes non seulement les idées, mais même les intentions des auteurs. Je les ai vus tous deux discuter, fort amicalement d'ailleurs, sur des nuances d'expression, proposer des intonations, trouver des attitudes et des gestes ; c'était pour moi une école, un enseignement. Vraiment, quand il est porté à cette maîtrise, l'art du comédien est d'un intérêt passionnant.

» Et avec quelle aménité ces deux camarades, pourrai-je dire, se parlent l'un à l'autre ou donnent leurs conseils, leurs instructions aux autres interprètes ! Il me semble qu'ils ont gardé dans leur façon de causer, de marcher, de gesticuler, quelque chose du beau répertoire classique qu'ils ont si souvent interprété l'un près de l'autre, à la Comédie-Française. M. Febvre, je vous assure, m'apparaît comme « un gentilhomme de théâtre. »

» Tout cela me donne, avec beaucoup de joie, une grande confiance. J'ose espérer aussi qu'on ne nous en voudra pas d'avoir évoqué devant des spectateurs français autre chose que des amours adultères et de les avoir incités à réfléchir sur l'amour de la patrie. »

ADOLPHE ADERER.

— A la Renaissance :

M. Guitry a choisi, pour succéder à *Bertrade*, une comédie de M. Victorien Sardou, *Dora*, qui fut jouée jadis, sous ce titre, au théâtre du Vaudeville, et qui, au théâtre de la Renaissance, reprendra sur l'affiche le titre de l'*Espionne*, que l'auteur lui avait donné à l'origine.

Les principaux rôles de cette pièce seront joués par MM. Guitry (André), Guy (Favrolles), Arquillière (baron Van der Kraft), Mlle Brandès (Dora), Mlle Dufresne (baronne Zicka) et Mlle Darcourt (la princesse Bariatine).

— Ce soir :

A la Comédie-Française, Mlle Bartet jouera ce soir, pour la dernière fois, le rôle de la duchesse de Chailles dans le *Duel*, qui atteindra avec elle sa soixante-dixième représentation. Mlle Bartet sera remplacée à partir de jeudi par Mlle Piérat.

— M. Jules Claretie a arrêté définitivement la nouvelle distribution de la comédie d'Alfred de Musset, les *Caprices de Marianne*.

La voici :

MM. Jules Truffier, Tibia ; Leloir, Claudio ; Raphaël Duflos, Octave ; Dessonnes, Cœlio ; Falconnier, Malvolio ; Laty, un garçon d'auberge.

Mmes Renée Du Minil, Hermia ; Cécile Sorel, Marianne ; Lynnès, Cinta.

— *De fil en aiguille*, de M. Gandillot, joué il y a quelques années à la Bodinière, sera donné samedi pour les Trente ans de théâtre, salle des Agriculteurs, rue d'Athènes. Cette pièce sera accompagnée des *Chansons de Musset*, par les artistes de l'Opéra et de la Comédie-Française des *Refrains de l'opérette*, par Mlle Germaine Gallois et d'une causerie de M. Robert de Flers.

— La *Foire aux Grimaces* s'annonce comme le plus grand succès qu'ait jamais eu la Boîte à Fursy. Mme Marguerite Deval joue, tous les soirs, devant des salles remplies.

Samedi, Fursy a chanté une nouvelle chanson rosse sur le *Départ de M. Berteaux*.

— Chez Bostock. Nous avons dit l'attrait du programme qui a été inauguré au commencement de ce mois. Il attire, chaque jour, un nombreux public : hier dimanche, matin et soir, il y a eu foule.

— Le théâtre de la Porte-Saint-Martin donnera jeudi, en matinée, *Œdipe à Colone*, tragédie de Sophocle, adaptation de M. Gastambide, musique de M. Francis Thomé, qui dirigera l'orchestre et les chœurs avec le concours de M. Philippe Garnier et de Mlle Jane Thomsen. L'*Athénienne*, comédie de Plaute (*Miles gloriosus*), adaptée par M. A. Marquet.

— Dans un temps où les danses des sauvages ou des nègres se disputent la faveur des salons bien parisiens, il est agréable de se reporter aux époques éloignées où l'art de la belle danse, comme celui du « bel canto », étaient chez nous en faveur et trouvaient un public digne de les apprécier.

MM. Pierre Aubry et Emile Dacier nous y convient en publiant une édition nouvelle d'un ouvrage qui, pendant la première moitié du dix-huitième siècle, connut la grande vogue, la renommée : ce sont les *Caractères de la danse*, divertissement, ou, comme nous le dit la première publication faite en 1715, fantaisie par M. Rebel, « l'un des vingt-quatre ordinaires de la musique de la chambre du roy et de l'Académie royale de musique ».

Comme le titre l'indique, cette « fantaisie » avait pour objet de résumer ce qui caractérisait les danses les plus en vogue à cette époque ; et, pour s'en convaincre, on remarquera que les nombreux changements de mouvements de la partition sont toujours accompagnés des titres des danses auxquelles ils correspondent. Les voici dans l'ordre : prélude, courante, menuet, bourrée, chaconne, sarabande, gigue, rigaudon, passe-pied, gavotte, sonate, loure, musette.

On voit, d'après cette énumération, quel est l'intérêt de cette partition. MM. Aubry et Dacier la font précéder d'une étude anecdotique qui est fort curieuse.

SPECTACLES DU LUNDI 13 NOVEMBRE

Opéra, 8 h. — Samson et Dalila. — La Maladetta. — — Mardi, relâche.
Français, 8 h. 3/4. — En Visite. — Le Duel.
Opéra-Comique, 8 h. 1/4. — Mignon.
Odéon, 8 h. 1/2. — Le Mariage forcé. — La Souris.
Vaudeville, 8 h. 3/4. — La Marche nuptiale.
Gymnase, 8 h. 3/4. — Franchise. — La Rafale.
Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. 1/2. — Pour la Couronne.
Variétés, 8 h. 1/4. — Pierrot à la plage. — Le Bonheur, mesdames !
Porte Saint-Martin, 8 h. La Jeunesse des mousquetaires.
Renaissance, 8 h. 3/4. — Bertrade.
Gaîté, relâche.
Athénée, 8 h. 1/2. — Séduction. — Cœur de moineau.
Châtelet, 8 h. 1/2. — Le Tour du monde en 80 jours.
Palais-Royal, 8 h. 3/4. — Un Drame dans un fiacre. — La Toison d'or.
Ambigu, 8 h. 1/2. — Les Deux Orphelines.
Nouveautés, 8 h. 1/2. — Le Coup du télégramme. — Florette et Patapon.
Th. Antoine, 8 h. 1/2. Au Coin d'un bois. — Vers l'amour.
Fol.-Dram., 8 h. 1/2. Un fiacre, s. v. p. Volcan d'amour.
Th. Molière, 8 h. 3/4. — Les Parias. — Fred.
Cluny, 8 h. 3/4. Hermance a de la vertu. Francs-Maçons !
Déjazet, 8 h. 1/2. — Il ?... ou Elle ?... — Tire au Flanc !
Grand-Guignol, 9 h. Tél. 228-34. — Chirurgien de service. Ce cochon de Morin. Folie blanche. Un peu de musique.
Olympia, 8 h. 1/2. — Abie Mittchell. Les Coradini. Julians.
Boîte à Fursy, 58, r. Pigalle. Tél. 285.10. Marg. Deval, Fursy.
Folies-Bergère, 8 h. 1/2. — Antinoa. — Grandes luttes.
Casino de Paris, 8 h. 1/2. — Grand championnat de luttes.
Scala, 8 h. 1/2. — Ciafouti ! — Mme Hercule !
Parisiana, 8 h. 1/2. — Ça sent la femme, voyons.
Grands Magasins Dufayel. — De 2 à 6 heures. Attractions variées. — Fermé le dimanche.
Pal. de Glace, de 2 à 7 h. et de 9 h. à min. Patin sur vraie glace
Nouv. Cirque, 8 h. 1/2. — Exercices équestres.
Hippodrome Bostock, 8 h. 1/2. Tél. 525.55. Matinées jeudis, dim., fêtes, 2 h. 1/2. Circus-Music-Hall. Fauves. Variétés.
Cirque d'Hiver, 8 h. 1/2. — Weedon et ses lions.
Salon du mobilier. Grand Palais. Attractions. Concert tous les jours. 1 fr. Vendredi, 2 fr.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Tr Eiffel, midi à la nuit jusqu'au 2e ét. pr escalier. Prix 1 f.
Mus. Grévin. Le Siège de Port-Arthur. Les Catacombes romaines. Le Cirque. L'actualité pr le cinématographe.

SPECTACLES DU MARDI 14 NOVEMBRE

Opéra, relâche. — Mercredi, 8 h. — Faust.
Français, 8 h. 1/2. — Les Affaires sont les affaires.
Opéra-Comique, 8 h. 1/2. — Miarka.
Odéon, 8 h. 1/2. — L'Ami du ménage. — La Souris.
(Les autres spectacles comme lundi)

MES